

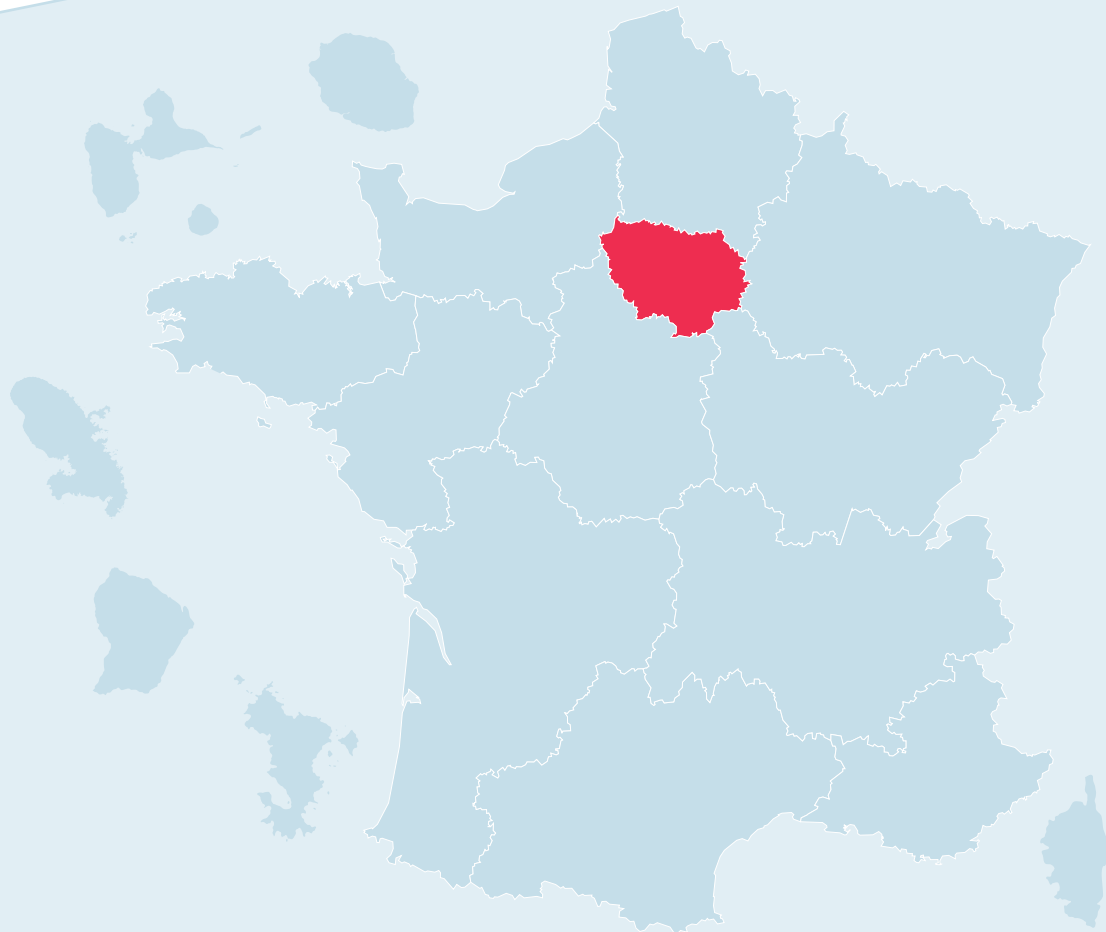


FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

Monographies régionales



Avril 2024



RÉGION
ÎLE - DE - FRANCE

Centre Inffo

La référence des acteurs de l'apprentissage,
de la formation et de l'évolution professionnelles

SAISISSEZ LES CLÉS DE LECTURE

des évolutions
de la formation
avec notre presse
d'actualité

FAITES LE PLEIN DE COMPÉTENCES

avec nos formations
en droit et ingénierie
de la formation
inter et intra entreprise

MAÎTRISEZ LES RÈGLES DU JEU

du droit de la formation
pour remplir
vos missions et exercer
vos compétences

AFFINEZ VOTRE STRATÉGIE

avec notre équipe
de consultants
formation-certification

DÉCRYPTEZ LES SYSTÈMES FRANÇAIS & EUROPÉENS

les pratiques, les
politiques et les initiatives
françaises, européennes
et internationales de la
formation professionnelle

DÉCOUVREZ L'INNOVATION EN COURS

et débattiez
avec décideurs et pairs
lors de nos événements

COMPAREZ LES POLITIQUES RÉGIONALES

avec le benchmark
de leur mise en œuvre
dans les 18 collectivités
territoriales

AU SERVICE DES ACTEURS RÉGIONAUX

Centre Inffo vous propose une information
dédiée, actualisée en continu sur la mise
en œuvre des politiques régionales de formation
professionnelle, d'orientation, d'insertion
et d'apprentissage des 18 collectivités
territoriales :

- ▶ sur la rubrique **Régions** de www.centre-inffo.fr : l'actualité quotidienne du secteur en région, des dossiers thématiques (PRIC, Afest...), des publications sur les stratégies régionales
- ▶ avec le fil twitter **@inffo_regions** (8 000 followers) : en temps réel, le suivi des actualités et le point de vue des acteurs
- ▶ sur la **base de données** « Formation et apprentissage en région » : les mesures phares des politiques régionales (CPRDFOP, PRIC, conventions, aides régionales...)
- ▶ tous les 15 jours, dans le **magazine Inffo Formation** : les initiatives et innovations portées par les acteurs du secteur en région

CENTRE INFFO VOUS ACCOMPAGNE

centre-inffo.fr

 [centreinfo](https://www.facebook.com/centreinfo) -  [centre-info](https://www.linkedin.com/company/centreinfo)

 [@inffo_regions](https://twitter.com/inffo_regions)

contact.regions@centre-inffo.fr





RÉGION ILE-DE-FRANCE

SOMMAIRE

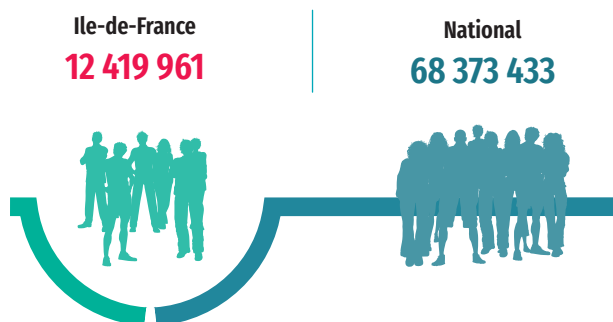
DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES	3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE	5
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS	9
BUDGETS	11
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT)	12
DERNIERES ACTUALITES	15

La collecte des données chiffrées contenues dans ce document est arrêtée en mars 2024.

PRINCIPAUX INDICATEURS

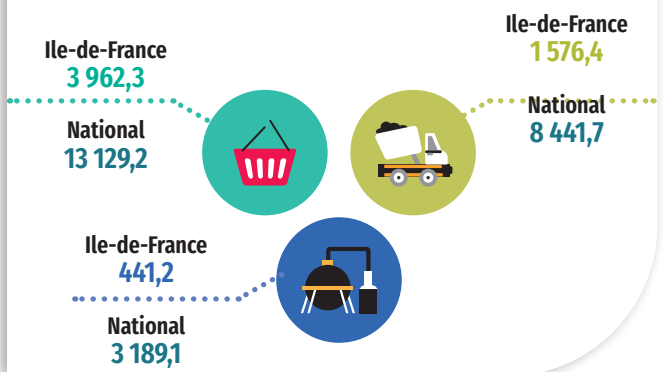
POPULATION

Nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2024



SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois au 4^e trimestre 2023



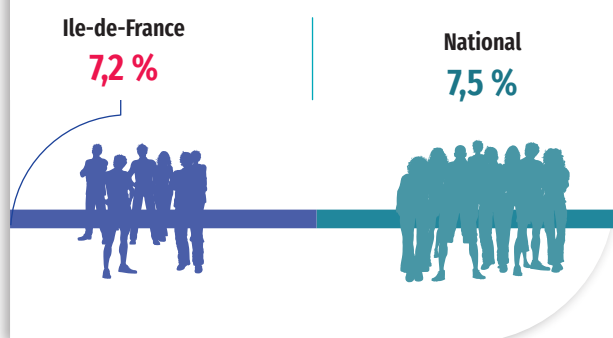
SECTEURS TERTIAIRE MARCHAND

SECTEURS INDUSTRIE

SECTEURS TERTIAIRE NON MARCHAND

TAUX DE CHÔMAGE 4^e trimestre 2023

% de la population active



DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre en janvier 2024

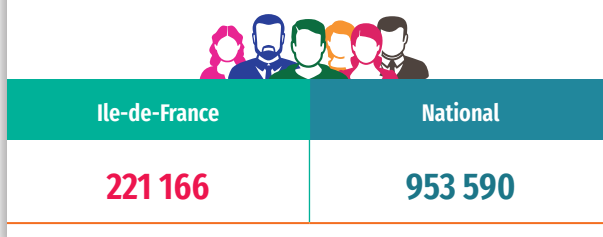


PRESTATAIRES DE FORMATION

	Ile-de-France	National
Organismes de formation	28 903 en 2022	87 800 en 2022
CFA/SA	685 en 2023	3 123 en 2022/2023

EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2022/2023



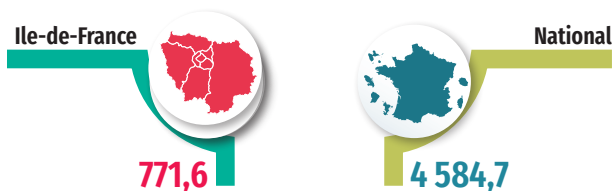
BUDGET GLOBAL

Évolution des dépenses formation de la région en millions d'euros

Année	2020	2021	2022
Montant (millions d'euros)	366,6	405	771,6

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2022 en millions d'euros (source Loi de finances)



BUDGET PRIMITIF 2024 : 476 milliard d'euros pour l'emploi, la formation professionnelle et l'apprentissage

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (En %)	Année N
POPULATION TOTALE	12 384 734 en 2020	12 427 975 en 2021 (1) 12 419 961 (Estimation Insee au 1 ^{er} janvier 2024) (2)	0,35%	68 620 565 en 2021 (1) 68 373 433 (Estimation Insee au 1 ^{er} janvier 2024) (2)
POPULATION ACTIVE	6 154 369 en 2019	6 158 466 en 2020	0,07%	30 189 335 en 2020 (France hors Mayotte) 30 065 000 en 2021
dont 15-24 ans	-	582 807 en 2020	-	3 036 565 en 2021
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	952 440 (Janvier 2023)	971 390 (Janvier 2024)	1,99%	5 413 300 (Janvier 2024)
Moins de 25 ans	93 200 (Janvier 2023)	103 100 (Janvier 2024)	10,62%	694 100 (Janvier 2024)
25-49 ans	592 100 (Janvier 2023)	604 570 (Janvier 2024)	2,11%	3 235 100 (Janvier 2024)
50 ans ou plus	267 140 (Janvier 2023)	263 720 (Janvier 2024)	-1,28%	1 484 100 (Janvier 2024)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	6,8 % au 4 ^{ème} trimestre 2022	7,2 % au 4 ^{ème} trimestre 2023	-0,4%	7,5 % au 4 ^{ème} trimestre (France hors Mayotte)
dont 15-24 ans	15,8 % en 2021	14,4 % en 2022	1,4 %	17,5 % au 4 ^{ème} trimestre 2023 (France hors Mayotte)
dont 25-49 ans	6,9 % en 2021	6,3 % en 2022	0,6 %	7 % au 4 ^{ème} trimestre (France hors Mayotte)
dont 50-64 ans	6,1% en 2021	5,6 % en 2022	0,5 %	5 % au 4 ^{ème} trimestre (France hors Mayotte)

Sources : Insee, DARES, JO

(1) Décret no 2023-1256 du 26 décembre 2023 authentifiant les chiffres des populations (JO du 27 décembre 2023)

(2) Estimation INSEE janvier 2024 : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012692#tableau-TCRD_021_tab1_regions2016

SECTEURS D'ACTIVITÉS POUR LA RÉGION	LIBELLÉ	NB D'EMPLOI	AU NIVEAU NATIONAL (France hors Mayotte)
SECTEURS GÉNÉRIQUES (4 ^e trimestre 2023)	Tertiaire marchand	3 962 300	13 129 200
	Tertiaire non marchand	1 576 400	8 441 700
	Industrie	441 200	3 189 100

Source : Insee, 2024

MÉTIERS EN TENSION	DANS LA RÉGION	NATIONAL
	<p>Métiers en 2030 : Région Ile-de-France (France Stratégie et Dares)</p> <p>La liste des métiers porteurs en Ile de France (2022) (DRIEETS Ile-de-France)</p>	<p>Liste 2022 des métiers émergents https://www.strategie.gouv.fr/publications/metiers-2030-region-ile-de-france</p> <p>Quels métiers en 2030 ? Rapport France Stratégie et la Dares https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars_4.pdf</p>

Sources : Pôle emploi, France Compétences, Base FAR - Centre Info 2024

INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (En %)	Année N
NOMBRE D'OF	27 961 en 2022 selon la Drieets	28 903 en 2022 selon la Drieets	3,37%	87 800 en 2022
Formations commandées et rémunérées par les Conseil régionaux	60 300 en 2021	55 400 en 2022	-8,13%	367 500 en 2022

Sources : Annexes aux projets de loi de finances pour 2023 et 2024 et Drieets

APPRENTISSAGE

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (En %)	Année N
Nombre CFA	562 en 2022	685 en 2023	21,89%	3 123 en 2022/2023
Montant de la dépense pour l'apprentissage	43 200 en 2021	52 400 en 2022	21,3%	297,6 M€ en 2022
Effectif d'apprentis	183 002 en 2021/2022	221 166 en 2022/2023	20,85%	953 590 en 2022/2023
Nb de contrats d'apprentissage	199 552 en 2022	207 041 en 2023	3,75%	830 459 en 2022

Sources : RERS, DARES PoEm, DRIEETS, Annexes aux projets de loi de finances pour 2023 et 2024

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique, la politique des pôles de compétitivité constituant un important levier de la politique d'innovation française. Depuis 2019, les régions assurent le suivi des actions des pôles.

Pour la phase V (2023-2026), cinquante-cinq pôles de compétitivité dont 2 nouveaux ont été labellisés en France.

CINQUANTE-CINQ POLES DE COMPETITIVITE RECENSES EN FRANCE EN 2024.

7 POLES DE COMPETITIVITE DANS LA REGION ILE-DE-FRANCE

Finance Innovation : ingénierie, services

Medicen Paris Région : biotechnologies, santé

Systematic Paris-Région : numérique

Cap Digital Paris Région : data, IA, robotique, iot, TIC

Astech : aéronautique, espace

Cosmetic Valley : biens de consommation

Vitagora : agriculture, agroalimentaire

Source : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/innovation/poles-de-competitivite/presentation-des-poles-de-competitivite>

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

Le territoire national compte plus d'une centaine de Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers. 11 nouveaux Campus des métiers et des qualifications ont été labellisés en novembre 2023, dont 9 avec la mention Excellence.

HUIT CAMPUS DES METIERS DANS LA REGION ILE-DE-FRANCE DONT CINQ LABELISES D'EXCELLENCE

Campus des métiers et des qualifications de l'économie touristique Paris-Val d'Europe

- Territoire : Val d'Europe avec extension à l'Île-de-France
- Secteurs professionnels Économie touristique : le tourisme, l'hôtellerie et la restauration
- Filière(s) de formation : Création et vente de produits touristiques : Hôtellerie, hébergement et accueil, Restauration et gastronomie, Loisirs, animation et sports, Tourisme d'affaires, congrès, salons et expositions, Promotion et développement des territoires touristiques, Innovation touristique : développement durable, mobilités, nouvelles technologies et destination intelligente.

Campus des métiers et des qualifications Hub de l'aéroportuaire et des échanges internationaux

- Territoire : Grand Roissy - Le Bourget qui correspond à plusieurs périmètres emboîtés :
 - • Un périmètre Grand Roissy - Le Bourget composé de 89 communes qui concentrent l'essentiel de l'activité économique de cette zone
 - • Un périmètre de districts et bassins d'éducation, intégrant tout ou partie des bassins et des districts d'éducation des deux académies Créteil : département de Seine-Saint-Denis - Districts 2, 3, 4 et 7 ; département de Seine-et-Marne - District 2 Versailles : département du Val d'Oise - bassins de Gonesse et de Sarcelles
 - • Un périmètre lié à l'enseignement supérieur, pour intégrer l'offre de formations des universités et des écoles (ex. : Saint-Denis pour Paris-8 et Villetaneuse ou Bobigny pour Paris-13, Cergy et Marne-la-Vallée pour Paris-Est Marne-la-Vallée). Ce périmètre, contrairement aux deux périmètres précédents, n'induit pas une continuité géographique mais concerne uniquement des pôles de formation.
- Secteurs professionnels : maintenance et gestion intégrée des équipements et des infrastructures, sécurité – sûreté, accueil (hôtels, aéroports, salons et congrès, showrooms), développement commercial, mercatique, export, événementiel, gestion des flux et opérations logistiques.
- Filière(s) de formation : énergétique, électrotechnique, maintenance industrielle, maintenance informatique, sûreté, sécurité, vidéoprotection, services hôteliers, production culinaire, service en salle, vente, commerce, commerce international, événementiel, logistique, transport (transport aérien, transport routier de voyageurs).

Campus des métiers et des qualifications Aéronautique et spatial : conception, production et maintenance 4.0.

- Territoire : Essonne, Paris et Seine-et-Marne.
- Secteurs professionnels : mobilité, aéronautique, transport terrestre et maritime.
- Filières(s) de formation : deux environnements : aéronautique et spatial.
- Quatre domaines : structure, avionique, systèmes et fabrication mécanique (usinage, chaudronnerie) ; Trois métiers : étude/conception, production/industrialisation, maintenance.

Campus des métiers et des qualifications de la conception et de la construction automobile.

- Territoire : Géographiquement, la plupart des établissements de l'industrie automobile se trouvent dans les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, avec quelques sites en Seine-Saint-Denis et en Val-de-Marne
- Secteurs professionnels : Véhicules, transport terrestre et maritime.
- Filières(s) de formation : Automobile, motorisation/énergie, électronique, carrosserie, mécanique et formations associées.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Transition numérique et écologique de la construction

- Territoire : Seine-et-Marne, Val-de-Marne et Seine Saint-Denis
- Secteurs professionnels : Bâtiment.
- Filières(s) de formation : Métiers de la Construction : Gros œuvre, Enveloppe du Bâtiment, Second œuvre/aménagement finitions, Equipements techniques

Campus des métiers et des qualifications d'excellence d'art et du design. Paris. Gobelins

- Territoire : Paris
- Secteurs professionnels : Architecture intérieure et design d'espace, Art de la pierre, arts du feu, céramique, verre, cristal et vitrail, art du métal, Design d'objet, du produit, Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie, Événementiel, spectacle, scénographie, Design graphique, arts du papier et de l'impression et du numérique, Arts textiles, du cuir et de la mode.
- Filières(s) de formation : 23 spécialités de CAP métiers d'art, 23 diplômes professionnels de niveau bac, 60 parcours de DNMADE, 6 licences professionnelles, 14 masters Design, 22 diplômes de niveau 1 (RNCP)

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Santé, Autonomie, bien vieillir

- Territoire : Val-de-Marne, Seine et Marne, extension à l'Île-de-France
- Secteurs professionnels : Métiers de la santé, Métiers du soin, Métiers de la rééducation, Métiers du service à la personne, Technologie et ingénierie pour la santé et le bien vieillir, Management de structures et services pour personnes âgées, Silver économie
- Filières(s) de formation : Médicale, Paramédicale (soin et rééducation), Activités physiques adaptées, Sanitaire et sociale, Services à la personne, Technologique, Ingénierie pour la santé, Management de services et structures de soin

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Versailles : Patrimoine et artisanat d'excellence

- Territoire : Île-de-France
- Secteurs professionnels : Patrimoine Bâti, Métiers d'art et design, Horticulture & espaces paysagers, Gastronomie Tourisme culturel
- Filières associées : Construction / Bâtiments / Aménagement du territoire, Culture, Luxe, Design, Services à l'environnement, Hôtellerie restauration, Tourisme
- Filières(s) de formation : Formations initiales scolaires professionnelles, technologiques et générales, Formations en apprentissage, Formations supérieures, Formations continues, Formations professionnelles, Formations en situation professionnelle.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Métiers de la sécurité

- Territoire : France, Île-de-France, Val d'Oise
- Secteurs professionnels : Sécurité des données et systèmes d'information, cybersécurité, Sécurité des biens et des personnes, Gestion du bien-être et de la confiance, Prévention des risques extrêmes et gestions des grands événements.
- Filières(s) de formation : Management de proximité, Vidéoprotection, Réseau et Cybersécurité.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, 2024

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CONSEIL RÉGIONAL

Groupe Majoritaire Politique	Les républicains
Présidente	Valérie PECRESSE
Vice-Présidente	Marie-Do Aeschlimann, Vice-Présidente chargée de l'Emploi et de la Formation professionnelle
Vice-président	Othman NASROU, Vice-président chargé de la Jeunesse, de la Promesse républicaine, de l'Orientation et de l'Insertion professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Déléguée spéciale à la lutte contre le Décrochage scolaire	Faten HIDRI, Déléguée spéciale à la lutte contre le Décrochage scolaire

COMMISSIONS

Commission Emploi et Formation professionnelle et apprentissage	
Présidente	Elodie DUCROCHET
Vice-Présidente	Josiane SIMON

DIRECTIONS GENERALES

Direction Général Des Services	
Directeur	David BONNEAU
Direction Général Adjoint - Pôle Formation professionnelle et apprentissage	
Directeur	Nicolas THIERSE
Directeur adjoint	Etienne MARTIN

DIRECTION FORMATION ET APPRENTISSAGE

Pôle en charge de la Formation professionnelle et de l'apprentissage	
Direction des formations qualifiantes	Jean-Philippe BOULINEAU, Directeur
Direction de l'appui au pilotage et relations partenariales	Maud RIBIERE, Directrice
Direction de l'insertion et de l'apprentissage	Vincent VERGES, Directeur

Source : Conseil régional Ile-de-France, 2024

SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	GUILLAUME	Marc	01 82 52 40 00
SGAR	CHARLES	Julien	01 82 52 40 00
DRIEETS	RUDANT	Gaetan	01 70 96 13 00
Recteur	KERRERO	Christophe	01 40 46 22 11

INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX

CARIF-OREF

Région Ile de France (service Carif internalisé)

Pôle Formation Professionnelle et Apprentissage

Responsable de service : Corine PACCIONI

Site internet :

<https://www.iledefrance.fr/la-region-ile-de-france-centre-danimation-de-ressources-et-dinformation-sur-la-formation-car>

Institut Paris Région

Département Emploi-Formation

Directrice : Claire PEUVERGNE

Site internet : <https://www.institutparisregion.fr/emploi-et-formation/>

AGENCE DE L'ORIENTATION

Oriane, l'Agence de la promesse républicaine et de l'orientation

Directeur Général : Jean-Marc MORMECK

Site internet : <https://www.oriane.info/>

BUDGETS

DÉPENSES FORMATION PROFESSIONNELLE-APPRENTISSAGE

DÉPENSES 2020/2021/2022

En Millions d'euros

	Dépenses totales	Formation professionnelle continue	Apprentissage
2020	366,6	315,0	51,6
2021	405	361,8	43,2
2022	771,6	543,2	52,4

Sources : Annexes aux Projets de loi de finances pour 2022/2023/2024

BUDGET PRIMITIF

Voté le 21 décembre 2023 - les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région.

Le budget 2024 de l'Île-de-France s'élève à plus de 5 milliards d'euros (2,9 milliards d'euros de dépenses d'investissement et 2,3 milliards d'euros de dépenses de fonctionnement) dont **476 millions d'euros pour le secteur de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage.**

BUDGET PRIMITIF DE LA RÉGION POUR L'EXERCICE 2024 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	5 909 815 500	5 909 815 500
Investissement	3 736 719 000	3 736 719 000
Total	9 646 534 500	9 646 534 500

Source : Conseil régional Ile-de-France, 2024

Capacités d'engagement

Libellé	BP 2023	BP 2024	Evolution
Enseignement, Formation professionnelle et apprentissage			
Fonctionnement	990 090 000 (AE/CP) 361 478 000 (Hors AE/CP)	1 020 356 000 (AE/CP) 387 609 000 (Hors AE/CP)	3,06% (AE/CP) 7,23% (Hors AE/CP)
Investissement	668 119 000 (AP/CP)	753 458 000 (AP/CP)	12,77% (AP/CP)
Action économique			
Fonctionnement	73 321 000 (AE/CP)	69 146 000 (AE/CP)	-5,69% (AE/CP)
Investissement	159 464 000 (AP/CP)	139 810 000 (AP/CP)	-12,33% (AP/CP)

Source : Conseil régional Ile-de-France, 2023/2024

PROGRAMMATION RÉGIONALE (ET PARTENARIAT)

CONTRAT DE PLAN 2021-2027 (SIGNÉ LE 6 JUILLET 2022)

LE CONTRAT DE PLAN S'ARTICULE AUTOUR DE 6 PRIORITES :

- Le volet enseignement supérieur et la recherche dispose d'une enveloppe historique de plus d'un milliard d'euros. Cette enveloppe permettra de financer la rénovation de bâtiments universitaires, soutenir l'acquisition de matériels scientifiques de pointe, renforcer la place des sciences de la vie et de la santé dans la recherche et améliorer la qualité de vie des étudiants, en créant notamment des places supplémentaires dans les CROUS.
- L'environnement, enjeu majeur du XXIème est une priorité avec une enveloppe de 572 millions d'euros, soit quasiment le double du précédent CPER, pour améliorer la qualité de l'air, protéger la biodiversité, promouvoir une alimentation locale et durable. Des projets concrets comme le développement de la filière hydrogène, la création de 4 nouvelles réserves naturelles régionales, d'un 5ème parc naturel régional (PNR), le remplacement des vieilles chaudières polluantes seront notamment mis en œuvre.
- 750 millions d'euros seront dédiés à l'aménagement durable et la cohésion des territoires afin d'améliorer la qualité de vie des Franciliens. L'État et la Région mobiliseront 217 millions d'euros en faveur du recyclage foncier pour limiter l'artificialisation des sols, reconquérir des espaces naturels et recréer de l'activité économique et accélérera la transition numérique des territoires.
- Le développement économique, l'emploi et la formation sont au cœur de la relance avec près de 400 millions d'euros. Ce volet sera marqué par l'intégration de deux outils nouveaux : le volet régional du PIA 4 qui vise le soutien aux entreprises innovantes et le fonds d'investissement stratégique pour contribuer à la relance des PME. Par ailleurs, l'État et la Région ont également intégré pour la première fois un axe consacré à l'économie sociale et solidaire. Enfin, ce CPER soutiendra l'accompagnement des Franciliens vers l'emploi avec le soutien à l'évolution des compétences et le développement des Campus des métiers.
- La culture entre pour la première fois dans le CPER avec plus de 250 millions d'euros consacrés au patrimoine, à la création et à l'enseignement supérieur culturel et artistique. Plus de 60 opérations seront ainsi financées sur l'ensemble du territoire francilien.
- L'égalité femmes-hommes fait l'objet, pour la première fois, d'un volet spécifique financé à hauteur de 30 millions d'euros pour renforcer la coopération État – Région sur cette priorité partagée. La Région poursuivra notamment les dispositifs sur lesquelles elle a été pionnière comme la lutte contre la précarité menstruelle ou les Maisons Région Solidaire pour les femmes à la rue.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2024

ACCORD-CADRE RELATIF AUX ORIENTATIONS DU CONTRAT DE PLAN ÉTAT-REGION 2021-2027 (SIGNE LE 4 MARS 2021)

Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France ont signé, le 4 mars 2021, le projet de contrat de plan État-région (CPER) s'élevant à 5,2 milliards (58 % financés par la Région et 42% par l'État) pour 2023/2027.

Les priorités du CPER 2021-2027, qui sera formellement adopté fin 2021, sont :

- Les transports et la transition écologique,
- La recherche,
- L'innovation et l'enseignement supérieur,
- La cohésion sociale et territoriale,
- La culture,
- L'égalité femmes-hommes.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2024

CPRDFOP 2022-2028 (ADOPTION LE 30 MARS 2023)

La Région Ile de France a adopté par délibération du 30 mars 2023, le CPRDFOP pour 2022-2027.

Il vise à relever 5 défis :

- Adapter la carte des formations professionnelles initiales,
- Rendre effectif le service public régional de l'orientation,
- Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes,
- Proposer Mettre la formation continue au service de l'emploi et de son développement,
- Proposer Développer les formations sanitaires et sociales.

Il est prévu que ces axes soient mis en œuvre par des mesures ciblées, telles que l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA dans les formations professionnelles régionales ou l'intégration de l'Agence de l'orientation dans l'écosystème régional.

Source : Base FAR, Centre Inffo, 2024

PRF-GRANDES ORIENTATIONS

Le Programme régional de formation vers l'emploi 2022-2026 répond à 3 objectifs :

- Proposer sur tout le territoire francilien des formations d'accès à la qualification, certifiantes et professionnalisantes sur ces 13 domaines d'activité.
- Répondre aux besoins en emploi et compétences des entreprises franciliennes.
- Offrir près de 30.000 places de formation par an aux demandeurs d'emploi franciliens.

Ce programme vise à proposer sur tout le territoire francilien des formations d'accès à la qualification, des formations certifiantes et des formations professionnalisantes sur ces 13 domaines d'activité. Il doit ainsi permettre de répondre aux besoins en emploi et compétences des entreprises franciliennes. Il offrira près de 30 000 places de formation par an aux demandeurs d'emploi franciliens.

Source : Conseil régional Ile-de-France, 2024

PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES (SIGNE LE 4 AVRIL 2019)

En présence de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, de Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et de Jean-Marie Marx, haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, et Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France ont signé le 4 avril 2019 le Pacte régional pour l'Investissement dans les Compétences (PIC).

Les Axes d'intervention :

- Axe 1. Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leurs contenus, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective,
- Axe 2. Garantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés,
- Proposer Axe transverse. S'engager dans l'accélération de la modernisation de l'ingénierie de formation, des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant la formation

Source : Base FAR, Centre Inffo, 2024

AVENANT N° 4 AU PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES 2019-2022 RELATIVE AU PLAN DE REDUCTION DES TENSIONS DE RECRUTEMENT (SIGNE LE 30 MARS 2023)

Parmi les engagements Etat-Régions dans le cadre de l'avenant au PRIC :

- Proposer des parcours de formation supplémentaires pour répondre aux difficultés de recrutement,
- Accroître l'effort en direction des demandeurs d'emploi accédant insuffisamment à des parcours de formation (demandeurs d'emploi de longue durée², demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi, bénéficiaires du revenu de solidarité active)
- Expérimenter de nouvelles actions permettant de répondre aux difficultés de recrutement,
- Poursuivre le versement incitatif de primes aux stagiaires inscrits dans des formations sur les secteurs en tension, et particulièrement sur les secteurs sollicités dans le cadre de la réception de grands événements,
- Assurer le suivi et le pilotage des actions de formation supplémentaires au Pacte régional mentionnées dans le présent avenant et leur évaluation en lien avec le comité scientifique chargé de l'évaluation du Plan d'investissement dans les compétences.

Source : Base FAR, Centre Inffo, 2024

AVENANT N°2 AU PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES 2019-2022 RELATIVE AU PLAN DE REDUCTION DES TENSIONS DE RECRUTEMENT (SIGNE LE 16 FEVRIER 2022)

Parmi les engagements Etat-Régions dans le cadre de l'avenant au PRIC :

- Proposer des parcours de formation supplémentaires pour répondre aux difficultés de recrutement,
- Proposer Accroître l'effort en direction des demandeurs d'emploi accédant insuffisamment à des parcours de formation (demandeurs d'emploi de longue durée, demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi),
- Expérimenter de nouvelles actions permettant de répondre aux difficultés de recrutement,
- Mettre en œuvre les parcours de formation supplémentaires notamment à destination des métiers en tension,
- Assurer le suivi et le pilotage des actions de formation supplémentaires au Pacte régional mentionnées dans le présent avenant et leur évaluation en lien avec le comité scientifique chargé de l'évaluation du Plan d'investissement dans les compétences.

Source : Base FAR, Centre Inffo, 2024

SPRO

Les élus du Conseil régional ont adopté les principes de mise en œuvre du SPRO, prévu par la loi du 5 mars 2014, afin de décliner de manière opérationnelle les grands principes fixés par la charte du SPRO francilien approuvée en septembre 2014

Suite à la délibération du 10 juillet 2015, le contenu du service qui devra être délivré aux bénéficiaires du SPRO est détaillé : accueil en présentiel ou à distance, information actualisée et territorialisée, lutte contre les préjugés sexuels dans le domaine de l'orientation, orientation le cas échéant vers une structure adaptée au projet du bénéficiaire, etc.

Les membres du SPRO (Pôle emploi, missions locales, réseau d'information jeunesse, Cités des métiers, etc.) conservent leur autonomie, leurs spécificités et leurs missions. La volonté affichée est néanmoins de "construire une identité et donner une visibilité forte au SPRO", avec notamment l'élaboration de ressources et d'outils communs et la création d'une signalétique propre.

Le document prévoit également de développer au moins un lieu d'accueil tout public par département.

Le SPRO doit également permettre de développer les synergies et les partenariats entre ses membres, ainsi que les innovations susceptibles d'améliorer le service rendu aux usagers. Par ailleurs, les structures participant au SPRO devront s'engager dans un processus d'amélioration continue de la qualité, sur la base d'indicateurs définis par les instances de coordination régionales.

Le pilotage du SPRO est assuré par la Région, de manière concertée avec L'Etat et les partenaires sociaux, au sein du Crefop (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles).

Source : Base FAR Centre Inffo, 2024

DERNIERES ACTUALITÉS

Emploi : la Région Île-de-France prépare l'après JO

La Région Île-de-France s'apprête à lancer une plate-forme pour accompagner les salariés et les bénévoles impliqués dans l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques. Objectif : les aider à se former et à se reconverter à l'issue de l'événement. Équipements sportifs, aménagements urbains, transports, logements... Les Jeux olympiques et paralympiques 2024 vont laisser leur empreinte en Île-de-France. Lors d'une conférence de presse, lundi 25 mars, la présidente de la Région, Valérie Pécresse, a rappelé l'ampleur des transformations opérées pour l'organisation de la manifestation et détaillé les répercussions qu'elles auront sur le quotidien des Franciliens après la clôture de l'événement. Au-delà des réalisations d'ores et déjà visibles, à l'image du réaménagement de plusieurs quartiers de Seine Saint-Denis, les retombées des Jeux olympiques et paralympiques se manifestent aussi en termes d'emplois et d'attractivité économique.

50 000 personnes formées par la Région

« Parmi les 185 000 emplois mobilisés pendant les Jeux, 150 000 sont situés en Île-de-France », rappelle la présidente de la Région. Évènementiel, construction, tourisme, sécurité, propreté... : la préparation et l'organisation de la manifestation font appel à de nombreux métiers. Pour répondre à ces besoins en compétences, le Conseil régional a investi dans la formation. Depuis 2020, 50 000 personnes ont été formées. Et pour attirer les Franciliens vers ces métiers indispensables au bon déroulement des JO, un système de primes d'un montant de 1000 euros – et de 2 000 euros pour les métiers en tension comme ceux de la sécurité et des transports - a été instauré. La Région contribue par ailleurs au développement des compétences des bénévoles qui participent à l'organisation de l'événement en mettant à disposition sa plate-forme d'apprentissage des langues Qioz enrichie de contenus spécifiques aux JO. Et en lien avec le Comité régional du tourisme, 500 volontaires sont formés plus spécifiquement à l'accueil des visiteurs.

Une plate-forme pour préparer sa reconversion

Sachant que tous les emplois créés à l'occasion des Jeux ne seront pas pérennisés, la Région a décidé « d'anticiper pour aider les salariés et les bénévoles à se réorienter et à se reconverter », souligne Valérie Pécresse. La présidente du Conseil régional estime que « 35 000 personnes en CDD risquent de rester sur le carreau à la fin des Jeux si on ne les accompagne pas ». En juin, la Région mettra à la disposition de ces Franciliens potentiellement sans emploi et des 45 000 bénévoles, une plateforme qui leur permettra de déposer leur CV, de consulter des offres d'emploi et d'entrer en relation avec des entreprises qui recrutent. Ce dispositif les aidera aussi à identifier des passerelles vers d'autres métiers et à repérer les formations susceptibles de les aider à changer de voie. Un agent de sûreté et de sécurité pourra ainsi évoluer vers les métiers d'agent de sécurité incendie, de policier municipal, d'agent de sûreté aéroportuaire ou d'agent des brigades régionales de sécurité. A partir de cet été, via la plate-forme baptisée « EmploiPostJOP », ils seront accompagnés dans leurs démarches : entretien individuel, mobilisation d'un parcours de formation si nécessaire, propositions d'emplois, suivi dans la durée en cas de difficulté d'accès à un emploi durable. Ce service est opéré en partenariat avec France Travail

Source : [Le quotidien de la formation, Estelle Durand, 28 mars 2024](#)

Du ring à l'orientation des jeunes Franciliens, Jean-Marc Mormeck portera la flamme olympique

Flamme olympique Ancien champion du monde de boxe, Jean-Marc Mormeck s'est trouvé un nouveau combat : celui de l'orientation professionnelle de la jeunesse d'Île-de-France. En tant que directeur général de l'Agence régionale de la promesse républicaine et de l'égalité des chances de la Région, il portera la flamme olympique.

Sextuple champion du monde de boxe dans 2 fédérations différentes dans les années 2000, Jean-Marc Mormeck a raccroché les gants pour mettre son expérience au service de la jeunesse francilienne en tant que directeur général d'Orlane, l'Agence régionale de la promesse républicaine et de l'orientation de la Région Île-de-France. Des combats sur les rings du monde entier à la lutte pour la justice sociale avec la Région, son parcours impressionnant lui vaudra l'honneur de porter la flamme olympique en amont des Jeux de Paris 2024, aux côtés d'autres personnalités franciliennes notamment.

Extrait : [rencontre avec Jean-Marc Mormeck](#)

Source : [Conseil régional Ile-de-France, 18 mars 2024](#)

La région Île-de-France réduit ses crédits formation en raison de fraudes détectées sur sa plateforme

La région Île-de-France a suspendu son portail d'aides à la formation pour les demandeurs d'emploi en raison de fraudes détectées par la Banque de France. L'exécutif régional a également décidé d'affecter des crédits à hauteur de 10 M€ sur le dispositif Aire contre les 25 M€ prévus...

La région Île-de-France a suspendu son téléservice en lien avec l'Aide individuelle régionale vers l'emploi (Aire) et annonce avoir porté plainte pour escroquerie en raison de « fraudes avérées commises par des organismes de formation », une information signalée par l'AFP (Agence France presse) le 31 janvier.

Contactée par *Le Quotidien de la formation*, la région confirme qu'il « y a eu des fraudes avérées de la part d'organismes de formation signalées par la Banque de France et des plaintes déposées pour recouvrer les montants fraudés ». À ce stade, « la région voulant défendre ses intérêts et récupérer les montants fraudés », elle ne souhaite pas communiquer davantage.

Réduction de crédits à hauteur de 10 millions d'euros

Cependant, lors de la Commission permanente du 31 janvier 2024, Marie-Dominique Aeschliman, vice-présidente chargée de l'emploi et de la formation professionnelle, a présenté un amendement réduisant les crédits à hauteur de 10 M€ sur le dispositif Aire. Elle l'expliquait ainsi : « À titre de précaution, nous avons fait le choix de commuer l'affectation de 25 M€ en une affectation de 10 M€ afin de permettre de régler les dossiers qui ont été déposés, instruits et vérifiés avant la fermeture du guichet de téléservice Aire le 9 janvier dernier ».

Moins de crédits pour l'Aire

Pour les élus du Pôle écologiste, c'est la double peine. Jean-Baptiste Pegeon, conseiller régional, développe pour le Quotidien : « la région dit savoir quels organismes sont fiables, or en divisant l'enveloppe par plus de deux, c'est toute la formation qui en prend un coup. Les organismes fiables comme les bénéficiaires de l'offre, avec des sanctions qui vont au-delà de la fraude. La formation professionnelle a enchaîné les déboires pendant ce mandat, avec des coupes énormes dans le budget, impactant les organismes et les agences pour l'emploi et la formation ».

Alertes de véritables organismes de formation

Benoît Hamon, conseiller du Pôle écologiste à la région, a précisé en séance avoir « reçu des alertes de véritables organismes de formation qui se retrouvent dépourvus du fonds Aire et vont devoir annuler le lancement de leur action. Et ce sont des dizaines de demandeurs d'emploi franciliens qui ne pourront pas suivre le parcours de reconversion auxquels ils ont droit ».

La suspension de la plateforme « est temporaire et a vocation à être la plus courte possible » pour ne pas « léser les bénéficiaires », a indiqué Marie-Dominique Aeschlimann. Mais le mécanisme de fraude, les montants en jeu, rien ne filtre... De quoi inciter l'opposition à dénoncer « l'opacité et l'illisibilité de la politique régionale en matière de formation professionnelle ».

Source : [Le quotidien de la formation, Christelle Destombes, 07 février 2024](#)

